

## **Communiqué de FRAPNA Drôme Nature** **Environnement**

# **Loup et élevage : Frapna Drôme Nature Environnement dénonce les gesticulations politiciennes et demande d'urgence l'ouverture d'États généraux du pastoralisme**

**Février 2018**

Jeudi 8 février 2018, le Conseil d'agglomération Valence-Romans a émis un vœu de soutien « pour la défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup ».

Ce type de procédé simpliste, obtenu sans argumentaire sérieux, sans débat contradictoire de fond et sur un sujet complexe est une énième gesticulation politicienne qui ne propose aucune solution aux difficultés que connaît le pastoralisme et en particulier sa filière ovine.

En matière d'économie pastorale, le loup est l'arbre qui cache la forêt, un argument bien commode pour cacher des réalités autrement plus graves qui pénalisent fortement l'activité pastorale et ceci bien avant le retour du loup :

1- La baisse massive de la consommation de viande ovine : moins 50 % dans les 20 dernières années et, pour la profession, de sombres perspectives avec les modifications profondes des habitudes alimentaires particulièrement dans les jeunes générations.

2- Les importations massives de viande ovine qui, en France, représentent plus de 50 % de la viande ovine consommée (Nouvelle Zélande, Ecosse, Espagne...).

3- La part considérable des aides publiques (PAC...) dans le revenu des éleveurs producteurs de viande ovine en montagne (plus de 60 % d'aides publiques).

4- Sans compter la faible productivité chronique en termes de nombre d'agneaux par brebis et la désorganisation de la filière ovine...

Sur tous ces sujets fondamentaux, les politiciens de tous bords ne s'expriment jamais, trouvant plus commode et plus vendeur de les passer sous silence et de toujours accuser le loup. Des loups, dont l'éradication ne changerait rien aux difficultés de la filière ovine.

Frapna Drôme Nature Environnement soutient qu'un pastoralisme moderne est compatible avec le retour du loup. Elle rappelle que le projet du futur plan « Loup et activités d'élevage » pour les 5 prochaines années (2018-2023), tout en simplifiant à l'extrême les procédures de déclaration de dommages aux troupeaux, les indemnisations des éleveurs et les tirs létaux du

loup, poursuit en l'amplifiant significativement l'aide financière et technique aux éleveurs confrontés à la prédation. Qu'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, à l'évidence ce plan est plus un plan pour les activités d'élevage que pour l'avenir des populations de loups.

Frapna Drôme Nature Environnement appelle de ses vœux des décisions urgentes pour organiser des États généraux du pastoralisme et plus particulièrement de l'élevage ovin-viande. Avec, pour objectif, la modernisation de la filière qui doit s'adapter à l'évolution des habitudes alimentaires des consommateurs et aux nouvelles attentes sociétales. Des citoyens et consommateurs qui, majoritairement, soutiennent une cohabitation pacifiée avec les grands prédateurs et recherchent de la viande de qualité, produite et vendue localement.